

# 41<sup>E</sup> CHALLENGE COURSE A PIED **SEMI-MARATHON DE COLMAR (68)**

du samedi 19 au lundi 21 septembre 2026



## 21km de plaisir



le **MARATHON**  
de **COLMAR**

Cap sur Colmar pour un rendez-vous sportif d'exception avec Groupe BPCE Sports. Sur un semi-marathon de 21,1 km au parcours roulant et attractif, vous allez vivre une expérience mêlant performance, esprit d'équipe et ambiance festive, au cœur d'un événement porté par l'association Courir Solidaire.

Entre la beauté du parcours alsacien, l'énergie du village marathon, le confort d'un hébergement à Colmar en Pierre & Vacances et des repas dans un ancien couvent, tout est réuni pour faire de ce week-end un magnifique moment fort pour tous.



## Edito

Chères sportives et sportifs,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillons à l'occasion du 41<sup>e</sup> Challenge de Course à Pied Groupe BPCE Sports, organisé cette année autour du semi-marathon de Colmar, dans le cadre du Marathon de Colmar.

Cette édition revêt une dimension particulière, puisqu'elle est portée conjointement par la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne et la CASDEN. À travers cette co-organisation, nous avons souhaité proposer bien davantage qu'un rendez-vous sportif : un moment de rencontre, de partage et de cohésion, fidèle à l'esprit de notre Groupe.

Le sport exprime des valeurs qui nous rassemblent durablement : l'engagement, l'esprit d'équipe, la solidarité, le respect de chacun et le goût de l'effort. Ce sont aussi ces valeurs qui donnent du sens à notre action collective au quotidien, dans nos métiers comme dans les temps forts que nous choisissons de vivre ensemble.

À Colmar et dans son environnement, chacun pourra participer à son rythme, avec ses objectifs, son énergie et son envie de contribuer à une dynamique commune. Qu'il s'agisse de performance, de dépassement de soi, de convivialité ou simplement du plaisir de partager un bel événement, cette rencontre a vocation à réunir largement les collaborateurs du Groupe BPCE autour d'une expérience positive et fédératrice.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des équipes mobilisées, les organisateurs, les partenaires et tous les participants qui donnent à ce challenge sa qualité et son esprit. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent séjour, une très belle course et de beaux moments de convivialité sous les couleurs du Groupe BPCE.

Isabelle Rodney

.....  
Directrice Générale de la  
CASDEN Banque Populaire

Elisabeth Moreau

.....  
Directrice Générale  
de la BPALC





Sébastien COMMIN  
Président Groupe BPCE Sports



## Le mot du Président

Chèr(e)s coureuses et coureurs,

Pour ce 4<sup>ième</sup> challenge course à pied, la BPALC et la CASDEN sont heureuses de vous convier à venir découvrir la ville attachante et unique de Colmar.

L'Association Sportive de la BPALC et celle de la CASDEN se sont associées comme elles l'avaient fait avec brio pour le challenge ski 2023.

Entre ville et vignoble, dans une ambiance musicale et conviviale participez aux épreuves du marathon de Colmar dont le parcours a une forme de bretzel !

Je vous espère nombreuses et nombreux à venir avec engouement trotter ou performer sur les routes alsaciennes.

**Toute l'équipe GROUPE BPCE SPORTS compte sur vous !**

A vos baskets et rendez vous le 20 septembre 2026.

Sportivement,  
Sébastien COMMIN





- Résidence Le Clos d'Eguisheim  
Pierre & Vacances,  
1 Rue du Premier R.E.C.  
68420 Eguisheim
- Tel : +33 (0)3 89 30 41 20
- 150 chambres
- Parking couvert gratuit situé au sein de la résidence
- Kit serviette de bain et serviette de toilette, linge de lit
- WIFI dans les hébergements



## L'hébergement



Pour ce séjour à l'occasion du semi-marathon de Colmar, vous serez hébergés à la résidence Pierre & Vacances Le Clos d'Eguisheim. Ce lieu a été choisi pour offrir un cadre fonctionnel et agréable, en phase avec l'esprit de l'événement, entre engagement sportif, temps de récupération et convivialité.

Ses prestations et son environnement constituent un atout pour profiter pleinement du week-end, dans une organisation pensée pour allier confort, simplicité et plaisir d'être ensemble.

Et cerise sur le gâteau, l'hébergement est sur le parcours du semi-marathon !

-----  
*Les dépenses d'ordre personnel et les consommations au bar ne sont pas comprises*  
-----

# Le programme

## Samedi 19 septembre

---

- Accueil des participants à partir de 15h à la Résidence Pierre & Vacances
- Distribution des dossards
- Pasta party à la base nautique de Colmar Houssen à partir de 19h30, avec les pâtes au Ragù blanc du chef Simone Zanoni (1\* au Michelin)

## Dimanche 20 septembre

---

- Petit déjeuner à votre convenance dans les appartements
- Départs pour Colmar à partir de 7h00
- 8h00 Départ du semi-marathon (av de la République à Colmar) en 2 vagues:
  - V1 moins de 2h00 à 8h (un SAS moins de 1h30 sera matérialisé)
  - V2 plus de 2h00 à 8h05
- Casse-croute / Cocktail au retour du semi-marathon avec des produits locaux (planche de charcuterie, salad' bar, tartes flambées ...)
- Dîner et Soirée de clôture à partir de 19h30 dans l'ancien magnifique couvent des Catherinettes



## Lundi 21 septembre

---

- Petit déjeuner à votre convenance dans les appartements
- Libération des appartements pour 12h

# Conditions et prestations

## Tarif

**230 € / personne**

<b>Prestations comprises dans le tarif</b>	<b>Participant hébergé</b>
L'hébergement du samedi soir au lundi matin (2 nuits)	Oui
Les repas du samedi soir à la base nautique, du dimanche midi et dimanche soir au Catherinettes	Oui
Kit petits-déjeuners dans les appartements	Oui
Le dossard pour le semi-marathon de Colmar	Oui
<b>Prestations non comprises dans le tarif</b>	
Les dépenses d'ordre personnel	Non
Consommations personnelles lors de la compétition	Non

### Annulation

---

Voir l'assurance incluse dans le tarif.

### Règlement sportif de la Course à Pied

---

Vous pouvez consulter le règlement sur le site de Groupe BPCE Sports : <https://www.groupebpcesports.fr/course-a-pied.html>

### Condition de participation

---

Ne peuvent participer aux épreuves sportives de ce 41<sup>e</sup> Challenge Course à Pied que les personnes qui ont leur adhésion BPCE Sports à jour et qui ont fourni un certificat médical, une licence fédérale, ou un PPS.

Aucune dérogation ne sera acceptée.

# Inscriptions au Challenge

**Le bulletin par entité à remplir se trouve dans le [groupe Teams](#) créé à cet effet. Contactez l'équipe organisatrice ou Groupe BPCE Sports pour être ajouté(e) à ce groupe.**

Le règlement se fait uniquement par virement à l'ordre de BPALC Sports (par équipe ou individuel en fonction des entreprises)

<b>IBAN</b>	FR76	1470	7096	0133	4219	2073	855
<b>BIC</b>	CCBPFRRPMTZ						

*En motif de virement préciser le nom et prénom ou l'entreprise concernée + COLMAR CAP 2026*

*Par exemple: CEGEE COLMAR CAP 2026*

Pour être complète, une inscription doit être réglée ET être indiquée dans le dossier TEAMS de votre entreprise



**[Accédez ici aux dossiers Teams pour compléter les inscriptions](#)**

Le nombre de place étant limité à 180 dossards, la priorité sera donnée aux salariés(es) et retraités(es) du Groupe BPCE

**Date limite d'inscriptions : vendredi 17 juillet**

Les dossards sont pré-réservés jusqu'à cette date

## Comité d'organisation

---

Sébastien BATIER - BPALC  
sebastien.batier@bpalc.fr / 06.81.01.37.20

Emmanuel REMY - CASDEN  
emmanuel.remy@casden.fr / 06.69.69.46.85

## Modalité d'inscriptions à la course



Vous allez participer au semi-marathon dans le cadre de la course « Marathon de Colmar ». **A cet effet vous devrez vous enregistrer personnellement en ligne sur le site de l'épreuve. Nous avons pré-réservé 200 dossards auxquels seuls les coureurs participants au challenge Groupe BPCE Sports pourront s'inscrire.**

Voilà la démarche à suivre: les inscriptions sont 100% en ligne, y compris le dépôt du n° de licence FFA ou le Parcours Prévention Santé (PPS, voir page suivante pour les modalités)

Le dépose-sacs, la médaille et la photo finisher sont offerts à tous les coureurs. Le tee-shirt n'est pas compris dans l'inscription, mais vous pouvez l'acquérir en plus. Les 200 dossards sont disponibles sur la plateforme d'inscription gérée par SPORKRONO.

**Le lien pour y accéder: [Inscription chez Sporkrono](#).** Ce lien est dédié aux seuls coureurs participants au challenge Groupe BPCE Sports.

- ➔ Lors de la saisie, il conviendra de compléter la case « **ENTREPRISE GROUPE ASSOCIATION** ». Afin que nous puissions associer chaque inscription à la bonne entité, tous les coureurs devront y insérer le libellé de l'entreprise sous la forme **GBS + nom de l'entité** (exemples : **GBS – CERA, GBS – NATIXIS, ...**)
- ➔ Il faudra également répondre **OUI** à la question : « Participez-vous au Challenge Entreprises ? »



# Remplacement du certificat médical par le PPS (Parcours Prévention Santé)

La Fédération Française d'Athlétisme a décidé de remplacer l'exigence de fourniture d'un certificat médical d'absence de contre-indication, par un parcours éducatif et d'information sur les risques liés à la santé dans la pratique de l'athlétisme, appelé « Parcours de Prévention Santé » (ou PPS).

Cette obligation s'applique désormais à tous les pratiquants majeurs, non licenciés FFA, souhaitant s'inscrire à une course qui devront ainsi satisfaire au Parcours de Prévention Santé dans les trois mois avant la manifestation concernée.

**Dans le cadre de ce semi-marathon vous pouvez donc obtenir un PPS plutôt que fournir un certificat médical.**

Ce PPS est disponible sur la plateforme en ligne de la FFA en suivant ce lien <https://pps.athle.fr/>

Attention: **la durée de validité du PPS est de 3 mois** seulement, pour votre course il faudra l'éditer et le rattacher à votre inscription en ligne sur le site de Sporkrono **à partir du 6 juillet 2026**



# Le parcours



**POUR INSCRIRE VOTRE EQUIPE ACCÉDEZ A TEAMS**



[Accédez ici à Teams pour compléter les inscriptions](#)